

PORT-GENTIL

pog.union@sonapresse.com

Ouverture ce matin de la session criminelle

Serge YACKELE-MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

La salle d'apparat du tribunal de la capitale économique va servir de cadre ce lundi, à l'ouverture de la première session criminelle de la Cour d'appel judiciaire de Port-Gentil. Pendant près de trois semaines, trente affaires seront examinées par les magistrats professionnels et des assesseurs choisis selon des critères bien définis par la Cour criminelle.

Parmi les affaires inscrites au rôle, on compte deux coups

Comme on le voit, les affaires de viol vont dominer une fois encore, les audiences.

puis une affaire de complicité de vol, et tentative de viol en plus de dix affaires de viol sur

mortels, deux tentatives de vol, deux détentions et vente d'héroïne, deux incendies volontaires, deux meurtres, huit vols avec ou sans violence,

mineures de moins de quinze ans.

Comme on le voit, les affaires de viol vont dominer, une fois encore, les audiences. C'est donc sans surprise que les auteurs de ces actes courent de lourdes peines.

La seule journée de lundi prévoit deux audiences : celle de Djessey Tchikaya et Charnel Kangué, poursuivis pour vol, et celle de Philip Malanda, poursuivi pour viol sur mineure commise par une personne ayant autorité sur la victime.



Photo : Julie Nguimbi

Les séances de la Cour criminelle s'ouvrent aujourd'hui

Des médicaments pour le service des urgences

SYM
Port-Gentil/Gabon

En séjour dans la capitale économique le week-end écoulé, le député Jean-Fidèle Otandaul, assisté de son suppléant, Madame Ma-Lewandja, et du maire du 2^e arrondissement, Jean-Pierre Mbadinga Nzamba, a posé une série d'actions de solidarité au bénéfice de plusieurs pans de la société locale. Conscient de ce que "le propre de la solidarité, c'est de ne point admettre d'exclusion", comme le rappelait Victor Hugo.

On citera, entre autres, cet important don des médicaments remis au Centre hospitalier régional (CHR) de Ntchengué. Notamment, au service des urgences, en présence du directeur général de ladite structure de santé, Jean-Bernard Bandama. Après le geste symbolique de remise officielle, la cheffe du dit service, Dr Annick Rochelle Aporo, a remercié le donateur : "Merci honorable député pour ce geste humaniste. C'est le premier que le service des urgences de l'hôpital de Ntchengué reçoit depuis son existence. Nous vous réitérons notre gratitude, car à travers ces lots de médicaments,



Photo : Koumrous

Vue du don remis par le député Jean-Fidèle Otandault aux responsables du CHR de Ntchengué.

nous allons devoir bien soigner nos patients. Nous vous assurons que les produits reçus seront utilisés à bon escient". Satisfait, M. Otandault a félicité le corps soignant du Centre hospitalier de Ntchengué, pour les sacrifices, chaque jour consentis, pour sauver des vies, tout en étant au chevet des patients en quête de réconfort physique et moral.

"Merci pour vos remerciements. Mais je ne suis que la courroie de transmission, car ce don émane du président Ali Bongo Ondimba, qui a fait de la santé de ses nombreux concitoyens une priorité des priorités. C'est un clin d'œil en reconnaissance aux soutiens multiformes des populations de Port-Gentil et de l'Ogooué-Maritime à mon égard", a confié l'ancien ministre d'État au Budget.

Luc OKENKALI
25 Mars 1949 - 02 Mars 1998

Né le 25 Mars 1949.
Professeur des lycées et collèges.
Inspecteur principal de l'Éducation nationale.
Député du 2^{ème} siège de la Sébé-Brikolo de 1980 à 1996.
Conseiller politique du président de la République,
Il décède le 02 Mars 1998 à Libreville.

En ce jour de triste anniversaire, une messe sera dite pour le repos de son âme ce lundi 02 mars 2020 à 18h00 à la paroisse Saint-Pierre de Libreville.